



Assemblée générale

Deuxième Conférence d'examen

Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

Echange général de vues

New York, le 28 août 2012

Pio Wennubst, Chargé d'affaires ad intérim
Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies, New York

Madame la présidente,

En guise d'introduction, j'aimerais vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette conférence et vous remercier pour les efforts que vous avez déployés et les consultations que vous avez menées durant les derniers mois. Nous nous réjouissons par avance de travailler avec vous dans un esprit constructif et en toute transparence, afin que cette conférence d'examen puisse être un succès.

Le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (ci-après Programme d'action) et l'Instrument international visant à permettre aux Etats de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites (ci-après Instrument international de traçage) constituent un acquis fondamental de la communauté internationale. Ces instruments contiennent des mesures essentielles pour endiguer le commerce illicite et l'utilisation abusive des armes légères et de petit calibre. Il est dès lors primordial d'assurer leur pleine mise en œuvre pour atteindre un impact fort sur le terrain.

Depuis l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU du Programme d'action en 2001, ainsi que de l'Instrument international de traçage en 2005, de nombreuses activités ont été entreprises à cet effet par les Etats, que ce soit au niveau national, régional ou global, de même que par les organisations

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

régionales et internationales. Néanmoins, beaucoup reste encore à faire en termes de mise en œuvre. Cela demande premièrement un engagement renforcé des gouvernements.

Le commerce illicite et l'utilisation abusive des ALPC représentent un fléau qui continue à faire des nombreuses victimes. La prolifération des ALPC joue un rôle néfaste en particulier dans les cas de conflits internes. Elle déstabilise des régions entières et accroît l'insécurité des Etats, comme c'est par exemple le cas dans la bande sahélo-saharienne. La prolifération des ALPC nourrit également la violence armée qui, elle, détruit vies et moyens de subsistance, alimente l'insécurité, la crainte et la terreur, et a un impact profondément néfaste sur le développement humain. Qu'il s'agisse de situations de conflit ou de criminalité, la violence armée impose des coûts exorbitants aux Etats, aux communautés et aux individus. N'oublions pas que les victimes de la violence armée ne sont pas uniquement les morts et les blessés, mais aussi toutes celles et tous ceux dont la vie bascule en raison d'un conflit ou à cause d'un crime. Actuellement, 112 Etats ont adopté la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement et reconnaissent la nécessité de faire face à ce défi.

Madame la Présidente,

Aux yeux de la Suisse, l'objectif de cette conférence d'examen est double : il s'agit, d'une part, de passer en revue les progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage. Il s'agit également d'identifier et d'adopter les mesures nécessaires là où cette mise en œuvre reste déficitaire. Un tel exercice est nécessaire afin de s'assurer qu'ils demeurent des instruments clés et pleinement pertinents pour les années à venir.

La Suisse vous félicite pour les quatre papiers (aussi appelés « zéro drafts ») que vous avez soumis au courant du mois de juin 2012 ainsi que pour le document révisé avec l'aide des quatre facilitateurs mis en circulation le 21 août 2012. Ceux-ci reflètent les points discutés lors de la commission préparatoire du mois de mars 2012, et ils représentent une bonne base pour construire sur les engagements existants, car ils se concentrent sur l'avenir du Programme d'action et ne reflètent pas seulement les efforts de mise en œuvre à ce jour. En ce sens, ils articulent pleinement le mandat qui a été donné à cette Conférence.

La Suisse estime qu'il est impératif d'examiner et de renforcer la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument de Traçage. La coopération et l'assistance internationale sont un pivot du Programme d'action. Elles permettent, par exemple, de fournir une réponse aux défis tels que la sécurité des dépôts de munitions. Une gestion adéquate des dépôts des munitions est primordiale pour prévenir le détournement d'ALPC vers le marché illégal et les explosions meurtrières. Malheureusement les accidents ont lieu régulièrement et souvent ce sont de mauvaises conditions de stockage qui sont à l'origine de ces drames. Avec des mesures concrètes simples beaucoup d'Etats seraient en mesure de diminuer ce risque. Dans ce contexte, la Suisse soutient le renforcement du

mécanisme d'assistance. Par ailleurs, il est crucial de coopérer et se coordonner davantage avec différentes organisations internationales spécialisées [à titre d'exemple *Interpol*, *l'Organisation mondiale des douanes (OMD)* et le *Multinational Small Arms and Ammunition Group (MSAG)*] dans le processus du Programme d'action. Dans le même esprit, nous suggérons de encore renforcer les échanges avec d'autres instruments internationaux [comme la *Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée* et son *protocole concernant la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions*, ou un éventuel futur traité sur le commerce des armes], afin que nous soyons en mesure de mieux répondre aux défis actuels et futurs.

Un pilier de la politique suisse en matière de maîtrise des armements et de désarmement, est le renforcement des mesures de transparence. Les rapports nationaux des Etats sur la mise en œuvre du Programme d'action jouent un rôle important pour identifier, et faire correspondre les besoins avec les ressources disponibles. Nous appuierons toute recommandation visant à produire des rapports rigoureux et substantiels. Ces rapports devraient indiquer non seulement ce qui a été réalisé mais également quantifier et qualifier les défis qui subsistent. Ceci renforcera l'efficacité et l'efficacé de la coopération internationale et toutes les activités liées à l'assistance. Il serait donc important que le document final de la Conférence comporte des dispositions claires en ce sens.

Nous attachons une grande importance à la mise en œuvre de l'instrument international de traçage. Celle-ci est clairement déficitaire à ce jour, comme l'indique par exemple le nombre limité de points de contact nommé par les Etats. Ainsi, nous encourageons toute discussion de substance visant à renforcer cet instrument et renforcer sa mise en pratique. Nous estimons aussi que les opérations onusiennes de maintien et de consolidation de la paix ont un rôle significatif à jouer dans le domaine du marquage et traçage. Ceci renforcera l'identification des transferts en direction des pays sous embargo et constituera une mesure préventive contre les transferts déstabilisants des ALPC dans des pays récemment sortis d'un conflit et bénéficiant d'un accord de paix.

Nous estimons que pour améliorer la mise en œuvre de ces deux instruments au niveau national, régional et global, des mécanismes de suivi performants sont nécessaires. Dès lors, nous estimons que la conférence d'examen devra débattre et convenir de la mise en place d'un mécanisme de suivi, et en particulier d'une structure claire et prévisible de réunions qui puisse fournir informations, analyses, soutiens et conseils. Nous sommes d'avis que pour répondre pleinement aux défis auxquels nous faisons face, ce mécanisme de suivi devrait comprendre deux rencontres biennales, comme cela est demandé à la fois par le Programme d'action et l'Instrument de traçage, ainsi que par des réunions d'experts.

Madame la Présidente,

Nous pourrons répondre aux défis multiples et complexes liés aux armes légères que si nous agissons de manière unie. Dès lors nous adressons une invitation à toutes les délégations d'établir le

bilan des leçons que nous avons tirées de nos expériences passées en matière de mise en œuvre, de les analyser à la lumière de la situation actuelle et d'adopter, la semaine prochaine, un document final précis et concret. Les efforts consentis en juillet dernier pour arriver à un texte consensuel de traité sur le commerce des armes et notamment l'importance accordée à la problématique des ALPC en les soumettant au champ d'application du traité doivent nous motiver à conclure avec succès cette deuxième conférence d'examen.

C'est dans cet esprit que la délégation suisse prendra la parole pour soumettre des propositions concrètes sur les différents points sous considération.

Je vous remercie.

* * * * *

(Unofficial translation)

Madame President,

Allow me first to congratulate you on your election to the post of president of this conference. I would like to also thank you for your tireless efforts in preparing this event and the consultations you have carried out over the past months. We are looking forward to working with you in a constructive and transparent manner to ensure that this review conference will be successful.

The UN Programme of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects (hereafter Programme of Action) and the International Instrument to Enable States to Identify and Trace, in a Timely and Reliable Manner, Illicit Small Arms and Light Weapons (hereafter the International Tracing Instrument) represent a fundamental acquis of the international community. These instruments contain key measures to stem the illicit trade in and misuse of small arms and light weapons, and ensuring that they are fully implemented is thus crucial to achieving a strong impact on the ground.

Since the adoption of the UN Programme of Action in 2001 and that of the International Tracing Instrument in 2005, numerous activities have been undertaken to that end by States, be it at the national, regional or global level, as well as by regional or international organisations. Nonetheless, much still remains to be done in terms of implementation. This requires first and foremost a reinforced commitment on the part of governments.

The illicit trade in and misuse of SALW is a scourge that continues to claim numerous victims. The proliferation of these weapons plays a particularly destructive role in internal conflict situations. It

destabilises entire regions and increases the insecurity of States, as is for example the case in the Sahel-Sahara region. The proliferation of SALW also fuels armed violence which, for its part, fuels insecurity, fear and terror, and has a deeply negative impact on human development. Whether in situations of conflict or crime, armed violence imposes enormous costs on States, communities and individuals. And let us not forget that the victims of armed violence are not limited to the dead and the wounded but include also all those whose life was altered forever because of a conflict or a crime. Today, 112 States have adopted the Geneva Declaration on Armed Violence and Development and recognize the need to address this challenge.

Madame President,

In our view, the objective of this conference is twofold. One of the aims must be to review the progress made to date in the implementation of the Programme of Action and the International Tracing Instrument. The other aim must be to identify and adopt the required measures where implementation has shown to be wanting. Such an exercise is needed to ensure that these instruments remain fully pertinent in the years to come.

Switzerland congratulates you for the four documents (also called « zero drafts ») that you have submitted in June 2012 as well as for the version revised with the support of four facilitators circulated on 21 August 2012. They reflect the items discussed at the Preparatory Committee of March 2012 and represent a sound basis on which to build on existing commitments as they focus on the future of the Programme of Action and do not solely reflect past implementation efforts. In that sense, they articulate fully the mandate that this Conference was given.

Switzerland considers it crucial to review and strengthen the implementation of the Programme of Action and the International Tracing Instrument. Cooperation and international assistance are key to the Programme of Action. They allow, for example, a response to challenges such as the securing of ammunition storage depots. Proper stockpile management is essential for preventing on the one hand the diversion of SALW into illicit markets and, on the other hand, to avoid unplanned explosions at ammunition depots. Unfortunately, accidents occur regularly, and it is often poor storage conditions that cause these tragedies. With simple, concrete measures, many states would be able to reduce this risk. In this respect, Switzerland supports the strengthening of Programme of Action support mechanisms. In addition, it is crucial to develop further cooperation and coordination with various specialized international organizations [such as Interpol, the World Customs Organization (WCO) and the Multinational Small Arms and Ammunition Group (MSAG)] within the Programme of Action. We also suggest strengthening further the exchanges with other international instruments in order to be able to better meet current and future challenges [examples of international instruments include: the UN Convention against Transnational Organized Crime and its Protocol against the Illicit Manufacturing and Trafficking in Firearms, their Parts, Components, and Ammunition, or a possible future Arms Trade Treaty].

The strengthening of transparency measures is a pillar of Swiss arms control and disarmament policy. States' national reports on the implementation of the Programme of Action play an important role in identifying and matching needs with available resources. We will support any recommendation to produce rigorous and substantial reports. These reports should indicate not only what was done but also quantify and qualify the remaining challenges. This would enhance the efficiency and effectiveness of international cooperation and all assistance related activities. It is therefore important, that the final outcome document of the Review Conference includes clear provisions in this regard.

We also attach great importance to the implementation of the International Tracing Instrument. Efforts in this area are clearly wanting, as illustrated, among other things, by the limited number of national focal points appointed to date. We thus encourage discussions of substance to strengthen this instrument and enhance its implementation. We also believe that the UN peace-keeping and peacebuilding operations have a significant role to play when it comes to marking and tracing SALW. This would enhance the identification of transfers to embargoed countries and constitute a preventive measure against destabilizing SALW transfers into countries emerging from conflict.

We believe that in order to improve the implementation of these two instruments at national, regional and global levels, solid monitoring mechanisms are needed. Therefore, we believe that the Review Conference should discuss and agree on the establishment of a follow-up mechanism. This mechanism should include in particular, a clear and predictable schedule of meetings that can provide information, analysis, support and advice. We believe that to fully meet the challenges we face, the monitoring mechanism should include two biennial meetings of states, as requested by both the Programme of Action and the International Tracing Instrument, and by expert meetings.

Madame President,

We can meet the multiple and complex challenges related to SALW only if we act together. We invite all delegations to take stock of the lessons we have learned from our past experiences in implementation, to analyze them in the light of the current situation and to adopt, at the end of next week, a specific and precise final outcome document. The efforts made during the month of July to reach a consensus on an Arms Trade Treaty and in particularly the importance given to the issue of SALW by including them into the scope of that Treaty should motivate us to successfully conclude this second Review Conference.

It is in this spirit that the Swiss delegation will take the floor in order to submit concrete proposals on the various issues under consideration.

Thank you.